



TG/117/5(proj.7)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2026-03-12

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

AUBERGINE

Code(s) UPOV: SOLAN_MEL

Solanum melongena L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*préparé par un expert des Pays-Bas (Royaume des)**pour examen par le**Comité technique pour adoption par correspondance**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Solanum melongena</i> L., <i>Solanum ovigerum</i> Dunal	Egg Plant, Aubergine	Aubergine	Aubergine, Eierfrucht	Berenjena

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	19
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	19
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	19
9. BIBLIOGRAPHIE.....	29
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	30

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Solanum melongena* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

2500 semences

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une

notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés reproduites par voie sexuée. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés allogames, il faut appliquer une norme de population de 2% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, 2 plantes hors type sont tolérées.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés autogames et des hybrides, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, 1 plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Fruit : longueur (caractère 15)
- b) Fruit : rapport longueur/largeur (caractère 17)
- c) Fruit : forme en section longitudinale (caractère 18)
- d) Fruit : couleur principale de l'épiderme (caractère 23)
- e) Fruit : présence d'une couleur secondaire de l'épiderme (caractère 26)
- f) Fruit : répartition de la couleur secondaire de l'épiderme (caractère 28)
- g) Fruit : couleur de la chair (caractère 37)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

Les couleurs principales des variétés indiquées à titre d'exemple sont indiquées comme suit dans le tableau des caractères pour le caractère 24 "Fruit : intensité de la couleur principale de l'épiderme"

- (g) vert
- (p) pourpre
- (v) violet

6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Not e/ Not a
1	2	3	4	5	6	7	
	Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español			
	states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión			

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(e) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Non applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

		English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo		Note/ Nota	
1.		QN	VG	(+)									
		Seedling: anthocyanin coloration of hypocotyl		Plantule : pigmentation anthocyanique de l'hypocotyle		Sämling: Anthocyanfärbung des Hypokotyls		Plántula: pigmentación antociánica del hipocotilo					
		absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering		ausente o muy débil		Lydia		1	
		very weak to weak		très faible à faible		sehr gering bis gering		muy débil a débil				2	
		weak		faible		gering		débil		Bonica		3	
		weak to medium		faible à moyenne		gering bis mittel		débil a media				4	
		medium		moyenne		mittel		media		Baluroi		5	
		medium to strong		moyenne à forte		mittel bis stark		media a fuerte				6	
		strong		forte		stark		fuerte		Wase Shinkuro		7	
		strong to very strong		forte à très forte		stark bis sehr stark		fuerte a muy fuerte				8	
		very strong		très forte		sehr stark		muy fuerte				9	
2.		QN	VG	(+)	(a)								
		Plant: growth habit		Plante : port		Pflanze: Wuchsform		Planta: hábito de crecimiento					
		erect		dressé		aufrecht		erecto		Baluroi, Brigitte, Wase Shinkuro		1	
		erect to semi-erect		dressé à demi-dressé		aufrecht bis halbaufrecht		erecto a semierecto				2	
		semi-erect		demi-dressé		halbaufrecht		semierecto		Birgah, Bonica		3	
		semi-erect to spreading		demi-dressé à étalé		halbaufrecht bis breitwüchsig		erecto a extendido				4	
		spreading		étalé		breitwüchsig		extendido		Irene		5	
3.	(*)	QN	MS/VG		(a)								
		Plant: height		Plante : hauteur		Pflanze: Höhe		Planta: altura					
		very short		très basse		sehr niedrig		muy baja				1	
		very short to short		très basse à basse		sehr niedrig bis niedrig		muy baja a baja				2	
		short		basse		niedrig		baja		Adona, Mogi, Monstrueuse de New York		3	
		short to medium		basse à moyenne		niedrig bis mittel		baja a media				4	
		medium		moyenne		mittel		media		Tudela		5	
		medium to tall		moyenne à haute		mittel bis hoch		media a alta				6	
		tall		haute		hoch		alta		Avan, Baluroi		7	
		tall to very tall		haute à très haute		hoch bis sehr hoch		alta a muy alta				8	
		very tall		très haute		sehr hoch		muy alta		Nilo		9	

		English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4.		QN	MS/VG	(+)	(a)				
		Stem: length between cotyledons and first ramification	Tige : longueur entre les cotylédons et la première ramification	Stiel: Länge zwischen Keimblättern und erster Verzweigung	Tallo: longitud entre los cotiledones y la primera ramificación				
		very short	très courte	sehr kurz	muy corta				1
		short	courte	kurz	corta		Leticia, TSX-250		2
		medium	moyenne	mittel	media		Bonica		3
		long	longue	lang	larga		De Barbentane, Hakatanaga		4
		very long	très longue	sehr lang	muy larga		Nilo		5
5.		QN	VG	(+)	(a)				
		Stem: anthocyanin coloration	Tige : pigmentation anthocyanique	Stiel: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antocianica				
		absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		Blanche ronde à oeuf, Brigitte, Lato		1
		very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil				2
		weak	faible	gering	débil		Bonica		3
		weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media				4
		medium	moyenne	mittel	media		Baluroi		5
		medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte				6
		strong	forte	stark	fuerte		Ronde de Valence		7
		strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte				8
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		Money Maker No 2		9
6.	(*)	QN	VG	(+)	(a)				
		Stem: pubescence	Tige : pilosité	Stiel: Behaarung	Tallo: pubescencia				
		very weak	très faible	sehr gering	muy débil		Kesia		1
		very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil				2
		weak	faible	gering	débil		Baluroi, Wase Shinkuro		3
		weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media				4
		medium	moyenne	mittel	media		Abrivado, Bonica		5
		medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte				6
		strong	forte	stark	fuerte		Mistral		7
		strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte				8
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		Black Pearl		9

		English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.		QN	MS/VG	(+)	(b)				
		Leaf blade: size		Limbe : taille		Blattspreite: Größe	Limbo: tamaño		
		very small		très petite		sehr klein	muy pequeño	Blanche ronde à oeuf	1
		very small to small		très petite à petite		sehr klein bis klein	muy pequeño a pequeño		2
		small		petite		klein	pequeño		3
		small to medium		petite à moyenne		klein bis mittel	pequeño a medio		4
		medium		moyenne		mittel	medio	Baluroi	5
		medium to large		moyenne à grande		mittel bis groß	medio a grande		6
		large		grande		groß	grande	Bonica	7
		large to very large		grande à très grande		groß bis sehr groß	grande a muy grande		8
		very large		très grande		sehr groß	muy grande	Giada	9
8.		QN	VG	(+)	(b)				
		Leaf blade: depth of incisions of margin		Limbe : profondeur des incisions du bord		Blattspreite: Tiefe der Randeinschnitte	Limbo: profundidad de las incisiones del margen		
		absent or very shallow		absente ou très peu profonde		fehlend oder sehr flach	ausente o muy poco profunda	Baluroi, Bonica	1
		very shallow to shallow		très peu profonde à peu profonde		sehr flach bis flach	muy poco profunda a poco profunda		2
		shallow		peu profonde		flach	poco profunda	Birgah	3
		shallow to medium		peu profonde à moyenne		flach bis mittel	poco profunda a media		4
		medium		moyenne		mittel	media	Epic, Fabiola	5
		medium to deep		moyenne à profonde		mittel bis tief	media a profunda		6
		deep		profonde		tief	profunda	Dalia	7
		deep to very deep		profonde à très profonde		tief bis sehr tief	profunda a muy profunda		8
		very deep		très profonde		sehr tief	muy profunda	Listada de Gandia	9
9.		QN	VG		(b)				
		Leaf blade: blistering		Limbe : clôture		Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: abullonado		
		absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Baluroi	1
		very weak to weak		très faible à faible		sehr gering bis gering	muy débil a débil		2
		weak		faible		gering	débil	Wase Shinkuro	3
		weak to medium		faible à moyenne		gering bis mittel	débil a medio		4
		medium		moyenne		mittel	medio	Bonica	5
		medium to strong		moyenne à forte		mittel bis stark	medio a fuerte		6
		strong		forte		stark	fuerte	Listada de Gandia	7
		strong to very strong		forte à très forte		stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8
		very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte		9

		English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo		Note/ Nota
10.		QN	VG		(b)							
		Leaf blade: intensity of green color		Limbe : intensité de la couleur verte		Blattspreite: Intensität der Grünfärbung		Limbo: intensidad del color verde				
		very light		très claire		sehr hell		muy clara				1
		very light to light		très claire à claire		sehr hell bis hell		muy clara a clara				2
		light		claire		hell		clara		Black Beauty		3
		light to medium		claire à moyenne		hell bis mittel		clara a media				4
		medium		moyenne		mittel		media		Baluroi, Bonica		5
		medium to dark		moyenne à foncée		mittel bis dunkel		media a oscura				6
		dark		foncée		dunkel		oscura		Purpura		7
		dark to very dark		foncée à très foncée		dunkel bis sehr dunkel		oscura a muy oscura				8
		very dark		très foncée		sehr dunkel		muy oscura				9
11.		QN	MG/VG		(c)							
		Time of flowering		Époque de floraison		Zeitpunkt der Blüte		Época de floración				
		very early		très précoce		sehr früh		muy temprana				1
		very early to early		très précoce à précoce		sehr früh bis früh		muy temprana a temprana				2
		early		précoce		früh		temprana		Lato		3
		early to medium		précoce à moyenne		früh bis mittel		temprana a media				4
		medium		moyenne		mittel		media		Bonica		5
		medium to late		moyenne à tardive		mittel bis spät		media a tardía				6
		late		tardive		spät		tardía		Monstrueuse de New York		7
		late to very late		tardive à très tardive		spät bis sehr spät		tardía a muy tardía				8
		very late		très tardive		sehr spät		muy tardía				9
12.	(*)	QL	VG	(+)	(c)							
		Inflorescence: truss		Inflorescence : grappe		Blütenstand: Rispe		Inflorescencia: racimo				
		absent		absente		fehlend		ausente		Bonica		1
		present		présente		vorhanden		presente		Blanche ronde à oeuf		9
13.		QN	MS/VG		(c)							
		Flower: size		Fleur : taille		Blüte: Größe		Flor: tamaño				
		small		petite		klein		pequeño		Cima viola		1
		small to medium		petite à moyenne		klein bis mittel		pequeño a medio				2
		medium		moyenne		mittel		medio		Monstrueuse de New York		3
		medium to large		moyenne à grande		mittel bis groß		medio a grande				4
		large		grande		groß		grande		Prosperosa		5

		English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo		Note/ Nota	
14.		PQ	VG		(c)								
		Flower: color		Fleur : couleur		Blüte: Farbe		Flor: color					
		white		blanc		weiß		blanco				1	
		light purple		pourpre clair		hellpurpurn		púrpura claro		Listada de Gandia		2	
		medium purple		pourpre moyen		mittelpurpurn		púrpura medio		Baluroi, Tsudanaga		3	
		dark purple		pourpre foncé		dunkelpurpurn		púrpura oscuro		Ronde de Valence, Senryo Nigo		4	
15.	(*)	QN	MS/VG	(+)	(d)								
		Fruit: length		Fruit : longueur		Frucht: Länge		Fruto: longitud					
		very short		très courte		sehr kurz		muy corta		Blanche ronde à oeuf		1	
		very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz		muy corta a corta				2	
		short		courte		kurz		corta		Birgah		3	
		short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel		corta a media				4	
		medium		moyenne		mittel		media		Flavine, Nigral		5	
		medium to long		moyenne à longue		mittel bis lang		media a larga				6	
		long		longue		lang		larga		Melana, Mistral		7	
		long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang		larga a muy larga				8	
		very long		très longue		sehr lang		muy larga		Indira		9	
16.		QN	MS/VG	(+)	(d)								
		Fruit: width		Fruit : largeur		Frucht: Breite		Fruto: anchura					
		very narrow		très étroite		sehr schmal		muy estrecha		Valentina, White Egg		1	
		very narrow to narrow		très étroite à étroite		sehr schmal bis schmal		muy estrecha a estrecha				2	
		narrow		étroite		schmal		estrecha		Avan, Mistral		3	
		narrow to medium		étroite à moyenne		schmal bis mittel		estrecha a media				4	
		medium		moyenne		mittel		media		Oriental, Tasca		5	
		medium to broad		moyenne à large		mittel bis breit		media a ancha				6	
		broad		large		breit		ancha		Bonica, Tudela		7	
		broad to very broad		large à très large		breit bis sehr breit		ancha a muy ancha				8	
		very broad		très large		sehr breit		muy ancha		Birgah		9	

		English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17.	(*)	QN	MS/VG		(d)						
		Fruit: ratio length/width		Fruit : rapport longueur/largeur		Frucht: Verhältnis Länge/Breite		Frutos: relación longitud/anchura			
		very low		très bas		sehr klein		muy baja		Birgah	1
		very low to low		très bas à bas		sehr klein bis klein		muy baja a baja			2
		low		bas		klein		baja		Bonica	3
		low to medium		bas à moyen		klein bis mittel		baja a media			4
		medium		moyen		mittel		media		Flavine	5
		medium to high		moyen à élevé		mittel bis groß		media a alta			6
		high		élevé		groß		alta		Indira, Mistral	7
		high to very high		élevé à très élevé		groß bis sehr groß		alta a muy alta			8
		very high		très élevé		sehr groß		muy alta		Hakatanaga	9
18.	(*)	PQ	VG	(+)	(d)						
		Fruit: shape in longitudinal section		Fruit : forme en section longitudinale		Frucht: Form im Längsschnitt		Fruto: forma en sección longitudinal			
		ovate		ovale		eiförmig		oval		Beatrice	1
		oblate		arrondie-aplatie		breitrund		achatada		Birgah	2
		circular		circulaire		kreisförmig		circular		Monstrueuse de New York, Purpura	3
		broad oblong		oblongue large		breit rechteckig		oblonga ancha		Scorpio	4
		narrow cylindrical		cylindrique étroite		schmal zylindrisch		cilíndrica estrecha		Mirabelle, Tango	5
		obovate		obovale		verkehrt eiförmig		oboval		Black King	6
		pyriform		piriforme		birnenförmig		piriforme		Listada de Gandia	7
		clavate		claviforme		keulenförmig		claviforme		Baluroi, Mileda	8
19.		QN	MS/VG	(+)	(d)						
		Fruit: size of pistil scar		Fruit : taille de l'attache pistillaire		Frucht: Größe der Griffelnarbe		Fruto: tamaño de la cicatriz del pistilo			
		very small		très petite		sehr klein		muy pequeño		Alabaster	1
		small		petite		klein		pequeño		Baluroi, Wase Shinkuro	2
		medium		moyenne		mittel		medio		Bonica	3
		large		grande		groß		grande		Monstrueuse de New York	4
		very large		très grande		sehr groß		muy grande		Purpura	5
20.		PQ	VG	(+)	(d)						
		Fruit: shape of apex		Fruit : forme de l'apex		Frucht: Form des Apex		Fruto: forma del ápice			
		cordate		cordée		herzförmig		cordada		Pietranera	1
		truncate		tronquée		gerade		truncada		Prosperosa	2
		rounded		arrondie		abgerundet		redondeada		Baluroi	3
		acute		aiguë		spitz		aguda		Tanyeli	4

		English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo		Note/ Nota	
21.		QN	VG		(d)								
		Fruit: depth of pistil scar		Fruit : profondeur de l'attache pistillaire		Frucht: Tiefe der Griffelnarbe		Fruto: profundidad de la cicatriz del pistilo					
		absent or very shallow		absente ou très peu profonde		fehlend oder sehr flach		ausente o muy poco profunda		Blanche ronde à oeuf, Cristal		1	
		shallow		peu profonde		flach		poco profunda		Cheryl		2	
		medium		moyenne		mittel		media				3	
		deep		profonde		tief		profunda		Pietranera		4	
		very deep		très profonde		sehr tief		muy profunda		Gascona		5	
22.		QN	VG	(+)	(d)								
		Only for varieties with Fruit: shape in longitudinal section: narrow cylindrical: Fruit: curvature		Seulement les variétés avec Fruit : forme en section longitudinale : cylindrique étroite : Fruit : courbure		Nur Sorten mit Frucht: Form im Längsschnitt: schmal zylindrisch: Frucht: Krümmung		Sólo variedades con Fruto: forma en sección longitudinal: cilíndrica estrecha: Fruto: curvatura					
		absent or weak		absente ou faible		fehlend oder gering		ausente o débil		Abrivado, Freia		1	
		medium		moyenne		mittel		media		Slim Purple		2	
		strong		forte		stark		fuerte		Alya, Gioleta		3	
23.	(*)	PQ	VG	(+)	(d), (e)								
		Fruit: main color of skin		Fruit : couleur principale de l'épiderme		Frucht: Hauptfarbe der Schale		Fruto: color principal de la epidermis					
		white		blanc		weiß		blanco		Alabaster, Blanche ronde à oeuf, Lato		1	
		green		vert		grün		verde		Jewel Jade, Kermit		2	
		purple		pourpre		purpurn		púrpura		Baluroi, Faselis, Jaylo, Lydia		3	
		violet		violet		violett		violeta		Diletta, Purpura		4	

		English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
24.	(*)	QN	VG	(+)	(d), (e)				
		Fruit: intensity of main color of skin	Fruit : intensité de la couleur principale de l'épiderme	Frucht: Intensität der Hauptfarbe der Schale	Fruto: intensidad del color principal de la epidermis				
		very light	très claire	sehr hell	muy clara		Green Knight (g)	1	
		very light to light	très claire à claire	sehr hell bis hell	muy clara a clara			2	
		light	claire	hell	clara		Bride (v), Jewel Jade (g), Thai Long Green (g)	3	
		light to medium	claire à moyenne	hell bis mittel	clara a media			4	
		medium	moyenne	mittel	media		Leire (p), Prosperosa (v)	5	
		medium to dark	moyenne à foncée	mittel bis dunkel	media a oscura			6	
		dark	foncée	dunkel	oscura		Black Top (p), Kermit (g), Patio Baby (v)	7	
		dark to very dark	foncée à très foncée	dunkel bis sehr dunkel	oscura a muy oscura			8	
		very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura		Faselis (p)	9	
25.		QN	VG		(d)				
		Fruit: glossiness	Fruit : brillance	Frucht: Glanz	Fruto: brillo				
		very weak	très faible	sehr gering	muy débil		Long Tom	1	
		weak	faible	gering	débil		Prosperosa	2	
		medium	moyenne	mittel	medio		Baluroi	3	
		strong	forte	stark	fuerte		Birgah	4	
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		Elisa	5	
26.	(*)	QL	VG	(+)	(e)	(d)			
		Fruit: presence of secondary color of skin	Fruit : présence d'une couleur secondaire de l'épiderme	Frucht: Vorhandensein von Sekundärfarbe der Schale	Fruto: presencia de color secundario de la epidermis				
		absent	absente	fehlend	ausente		Baluroi, Patio Baby	1	
		present	présente	vorhanden	presente		Kermit, Listada de Gandia, Purpura	9	
27.	(*)	PQ	VG		(e)	(d)			
		Fruit: secondary color of skin	Fruit : couleur secondaire de l'épiderme	Frucht: Sekundärfarbe der Schale	Fruto: color secundario de la epidermis				
		white	blanc	weiß	blanco		Lydia, Purpura	1	
		green	vert	grün	verde		Kermit	2	
		purple	pourpre	purpurn	púrpura			3	
		violet	violet	violett	violeta		Rotonda blanca sfumata di rosa	4	

		English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28.	(*)	PQ	VG	(+)	(e)	(d)			
		Fruit: pattern of secondary color of skin		Fruit : répartition de la couleur secondaire de l'épiderme		Frucht: Muster der Sekundärfarbe der Schale	Fruto: forma de disposición del color secundario de la epidermis		
		striped		striée		gestreift	rayas	Lydia	1
		flushed		surteintée		geflammt	pátina	Purpura	2
		reticulated		réticulée		netzartig	reticulada	Kermit	3
29.		QN	VG		(d)				
		Fruit: density of stripes		Fruit : densité des stries		Frucht: Dichte der Streifen	Fruto: densidad de las rayas		
		very sparse		très lâche		sehr locker	muy laxa		1
		sparse		lâche		locker	laxa		2
		medium		moyenne		mittel	media	Pinstripe	3
		dense		dense		dicht	densa	Listada de Gandia	4
		very dense		très dense		sehr dicht	muy densa		5
30.	(*)	QN	VG	(+)	(d)				
		Fruit: grooves		Fruit : côtes		Frucht: Furchen	Fruto: acanaladuras		
		absent or very weak		absentes ou très faibles		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débiles	Bonica	1
		weak		faibles		gering	débiles	Bibo	2
		medium		moyennes		mittel	medias		3
		strong		fortes		stark	fuertes	Black Beauty	4
		very strong		très fortes		sehr stark	muy fuertes		5
31.		QN	MS/VG	(+)	(d)				
		Fruit: length of pedicel		Fruit : longueur du pédicelle		Frucht: Länge des Stiels	Fruto: longitud del pedicelo		
		very short		très courte		sehr kurz	muy corta	Blanche ronde à oeuf	1
		very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
		short		courte		kurz	corta	Birgah	3
		short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel	corta a media		4
		medium		moyenne		mittel	media	Madonna	5
		medium to long		moyenne à longue		mittel bis lang	media a larga		6
		long		longue		lang	larga	Alex, Tanyeli	7
		long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
		very long		très longue		sehr lang	muy larga	Avan	9

		English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
32.		PQ	VG	(+)	(d), (e)					
		<u>Only varieties with main color of skin violet or purple:</u> Fruit: color of skin underneath calyx		<u>Seulement les variétés avec couleur principale de l'épiderme violet ou pourpre :</u> Fruit : couleur de l'épiderme sous le calice		<u>Nur Sorten mit Hauptfarbe der Schale violett oder purpurn:</u> Frucht: Farbe der Schale unter dem Kelch	<u>Sólo variedades con color principal de la epidermis violeta o púrpura:</u> Fruto: color de la epidermis debajo del cáliz			
		white		blanc		weiß		blanco	Purpura	1
		green		vert		grün		verde	Hakatanaga	2
		purple		pourpre		purpurn		púrpura	Faselis, Lydia	3
		violet		violet		violett		violeta	Patio Baby	4
33.		QN	VG	(+)	(d)					
		Fruit: size of calyx		Fruit : taille du calice		Frucht: Größe des Kelches	Fruto: tamaño del cáliz			
		very small		très petite		sehr klein		muy pequeño	Blanche ronde à oeuf	1
		very small to small		très petite à petite		sehr klein bis klein		muy pequeño a pequeño		2
		small		petite		klein		pequeño	Lato	3
		small to medium		petite à moyenne		klein bis mittel		pequeño a medio		4
		medium		moyenne		mittel		medio	Baluroi, Bonica	5
		medium to large		moyenne à grande		mittel bis groß		medio a grande	Larga Morada	6
		large		grande		groß		grande	Abrivado, Monstrueuse de New York	7
		large to very large		grande à très grande		groß bis sehr groß		grande a muy grande		8
		very large		très grande		sehr groß		muy grande	Dealmagro, Lucilla	9
34.		QN	VG		(d)					
		Fruit: intensity of anthocyanin coloration of calyx		Fruit : intensité de la pigmentation anthocyanique du calice		Frucht: Intensität der Anthocyanfärbung des Kelchs	Fruto: intensidad de la pigmentación antocianica del cáliz			
		absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering		ausente o muy débil	Blanche ronde à oeuf, Dourga	1
		very weak to weak		très faible à faible		sehr gering bis gering		muy débil a débil		2
		weak		faible		gering		débil	Mirval, Tsudanaga	3
		weak to medium		faible à moyenne		gering bis mittel		débil a media		4
		medium		moyenne		mittel		media	Abrivado, Baluroi	5
		medium to strong		moyenne à forte		mittel bis stark		media a fuerte		6
		strong		forte		stark		fuerte	Purpura, Wase Shinkuro	7
		strong to very strong		forte à très forte		stark bis sehr stark		fuerte a muy fuerte		8
		very strong		très forte		sehr stark		muy fuerte		9

		English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
35.	(*)	QN	VG	(+)	(d)				
		Fruit: spines on calyx	Fruit : épines sur le calice	Frucht: Stacheln am Kelch	Fruto: espinas en el cáliz				
		absent or very few	absentes ou très peu	fehlend oder sehr wenige	ausente o muy pocas		Freia, Lato	1	
		very few to few	très peu à peu	sehr wenige bis wenige	muy pocas a pocas			2	
		few	peu	wenige	pocas		Destan	3	
		few to medium	peu à moyennes	wenige bis mittel	pocas a medias			4	
		medium	moyennes	mittel	medias		Bonica, Rioca	5	
		medium to many	moyennes à nombreuses	mittel bis viele	medias a abundantes			6	
		many	nombreuses	viele	abundantes		Bibo, Sultane	7	
		many to very many	nombreuses à très nombreuses	viele bis sehr viele	abundantes a muy abundantes			8	
		very many	très nombreuses	sehr viele	muy abundantes			9	
36.		QN	VG	(+)	(d)				
		Fruit: creasing of calyx	Fruit : plissement du calice	Frucht: Faltung des Kelchs	Fruto: plegado del cáliz				
		absent or weak	absent ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		Birgah, Madalena	1	
		weak to medium	faible à moyen	gering bis mittel	débil a medio			2	
		medium	moyen	mittel	medio		Angela, Baluroi	3	
		medium to strong	moyen à fort	mittel bis stark	medio a fuerte			4	
		strong	fort	stark	fuerte		Linda, Listada de Gandia	5	
37.	(*)	QL	VG	(+)	(d)				
		Fruit: color of flesh	Fruit : couleur de la chair	Frucht: Farbe des Fruchtfleisches	Fruto: color de la pulpa				
		white	blanc	weiß	blanco		Lato	1	
		green	vert	grün	verde		Baluroi	2	

1. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après:

- (a) Les observations doivent être effectuées après le début de la floraison de la première inflorescence et avant le début de la récolte, à l'exclusion de l'inflorescence sur la première ramification.
- (b) Les observations doivent être effectuées après le début de la floraison de la première inflorescence et avant le début de la récolte, sur le tiers médian de la plante, à l'exclusion de l'inflorescence.
- (c) Les observations doivent être effectuées sur la première fleur fraîche et complètement ouverte lorsque 50 % des plantes de la variété ont ouvert leurs fleurs sur la deuxième ou la troisième inflorescence.
- (d) Les observations doivent être effectuées sur les premiers fruits normalement développés lorsque les graines commencent à se développer, à l'exclusion des fruits de la première ramification.
- (e) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plantule : pigmentation anthocyanique de l'hypocotyle

Les observations doivent être effectuées lorsque les cotylédons sont complètement développés et avant le repiquage.

Ad. 2 : Plante : port

Les observations doivent être effectuées sur des plantes cultivées dans des conditions naturelles, sans fil ni taille.

Ad. 4 : Tige : longueur entre les cotylédons et la première ramification



Ad. 5 : Tige : pigmentation anthocyanique

Les observations doivent être effectuées sur le tiers supérieur de la plante.

Ad. 6 : Tige : pilosité

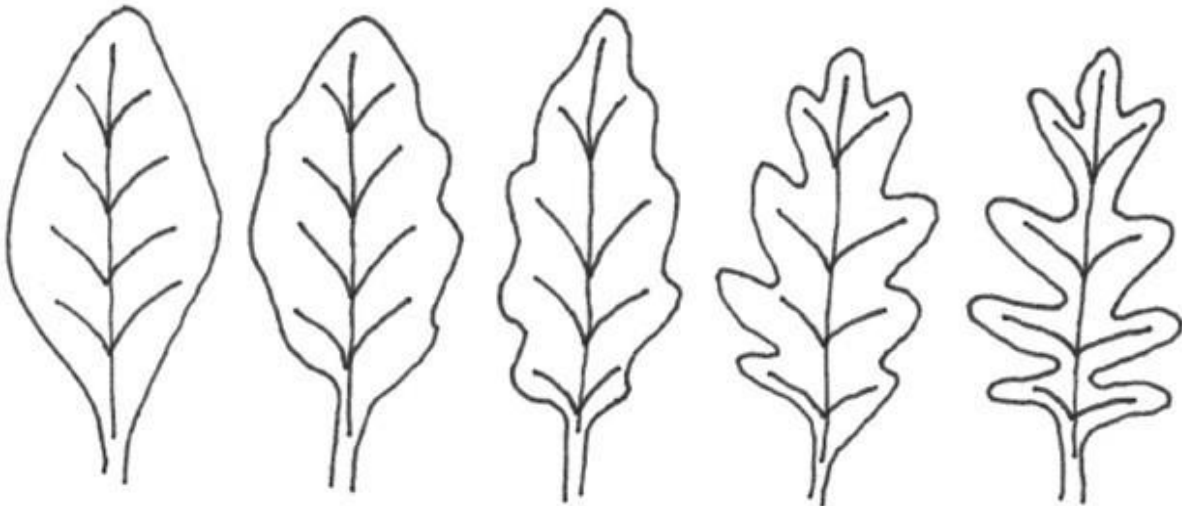
Voir Ad. 5

Ad. 7 : Limbe : taille

Les observations doivent être effectuées sur le contour du limbe, sans tenir compte des incisions.

Ad. 8 : Limbe : profondeur des incisions du bord

Les incisions sur les marges peuvent former des lobes qui n'atteignent jamais la nervure médiane.



1
absente ou très peu
profonde

3
peu profonde

5
moyenne

7
profonde

9
très profonde

Ad. 12 : Inflorescence : grappe



1
absente



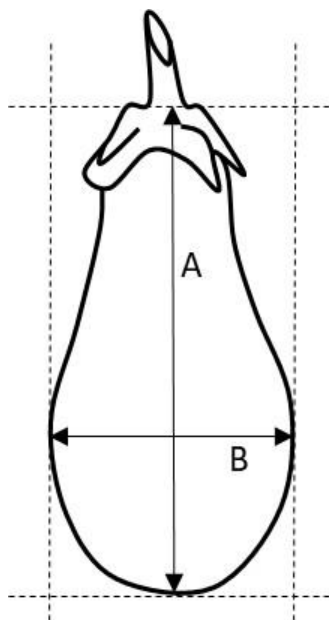
9
présente

Une grappe est définie par plus de trois fleurs.

Une à trois fleurs au maximum (= pas de grappe) sont notées "absente" et plus de trois fleurs (= grappe) sont notées "présente".

La note donnée doit être "présente" lorsque la plupart des inflorescences ont clairement plus de trois fleurs.

Ad. 15 : Fruit : longueur










A : longueur

B : largeur (à observer au niveau de la partie la plus large)

Ad. 16 : Fruit : largeur

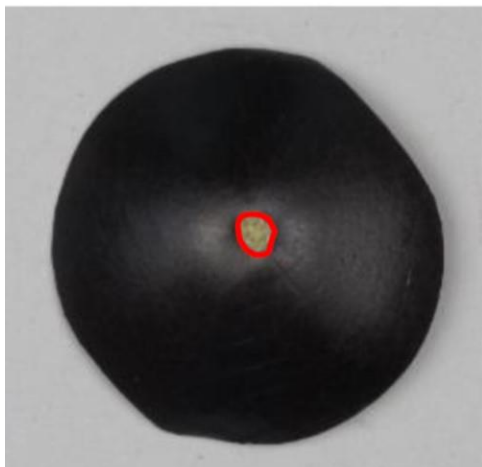
Voir Ad. 15

Ad. 18 : Fruit : forme en section longitudinale

	← partie la plus large →		
	au-dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
allongée		 5 cylindrique étroite	 8 claviforme
	 1 ovale	 4 oblongue large	 6 obovale
arrondie		 3 circulaire	
comprimée		 2 arrondie-aplatie	

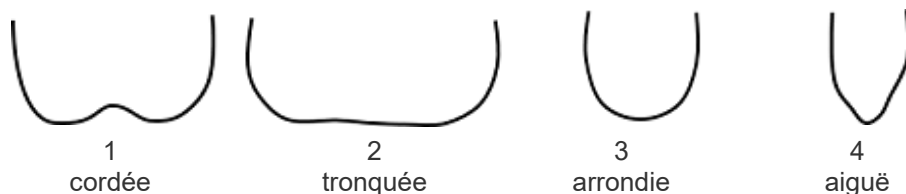
Ad. 19 : Fruit : taille de l'attache pistillaire

Les observations doivent être effectuées sur la surface totale de l'attache pistillaire (entourée en rouge sur la photo), sans tenir compte de la taille du fruit.



Ad. 20 : Fruit : forme de l'apex

Les observations doivent être effectuées en vue latérale.



Ad. 22 : Seulement les variétés avec Fruit : forme en section longitudinale : cylindrique étroite : Fruit : courbure

Les observations doivent être effectuées sur des fruits cultivés sans obstacle, car cela peut affecter la courbure.



1
absente ou faible



2
moyenne



3
forte

Ad. 23 : Fruit : couleur principale de l'épiderme

Les variétés pourpres ont une teinte rougeâtre. Les variétés violettes ont une teinte bleuâtre.

Ad. 24 : Fruit : intensité de la couleur principale de l'épiderme

Les observations doivent être effectuées uniquement pour les variétés dont la couleur principale de l'épiderme est verte, pourpre ou violette.

Ad. 26 : Fruit : présence d'une couleur secondaire de l'épiderme

Les observations relatives à la couleur secondaire doivent être effectuées sans retirer le calice.

Ad. 28 : Fruit : répartition de la couleur secondaire de l'épiderme

Les observations doivent être effectuées immédiatement après la récolte. Pour les fruits présentant une répartition de la couleur secondaire en forme de surteinte, le développement de cette répartition au cours de la croissance peut être influencé par la lumière, tandis que pour les fruits présentant une répartition striée ou réticulée, celui-ci n'est pas influencé par la lumière.



1
striée



2
surteintée

3
réticulée

Ad. 30 : Fruit : côtes



1

absentes ou très faibles



2

faibles



3

moyennes



4

fortes

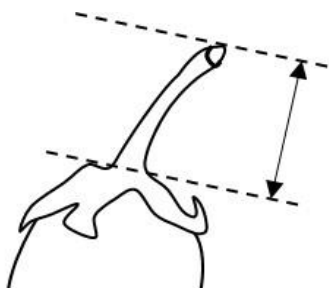


5

très fortes

Les observations doivent être effectuées sur le nombre et la profondeur des côtes.

Ad. 31 : Fruit : longueur du pédicelle



Ad. 32 : Seulement les variétés avec couleur principale de l'épiderme violet ou pourpre : Fruit : couleur de l'épiderme sous le calice

Les observations doivent être effectuées après enlèvement du calice.

Ad. 33 : Fruit : taille du calice

Les observations doivent être effectuées sur la taille absolue du calice, sans tenir compte de la taille du fruit.

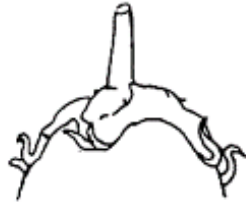
Ad. 35 : Fruit : épines sur le calice

Les observations sur le nombre d'épines doivent être effectuées à l'œil nu, sans les compter.



1

absentes ou très peu



3

peu



5

moyennes



7

nombreuses

Ad. 36 : Fruit : plissement du calice



1

absent ou faible



3

moyen



5

fort

Ad. 37 : Fruit : couleur de la chair

La couleur verte de la chair est due à la présence de chlorophylle, en particulier vers l'épiderme.

9. Bibliographie

Adinolfi, A., Bianchi, M.: "Caratterizzazione di varietà di Melanzana," Quaderno n. 38 dell'E.N.S.E.

Daunay, M. C., Lester, R. N., Ano, G., 2001: "Eggplant," p. 199-222 in Tropical Plant Breeding (569 p.), Scient. Ed., Charrier, A., Jacquot, M., Hamon, S., Nicolas, D., CIRAD; Science Publishers, Inc., Enfield (USA), Plymouth GB, 569 p.

Naktuinbouw and NCSS(/NARO), 2019: Calibration Manual DUS Test for Eggplant

Phillips, R., Rix, M., 1995: "Vegetables", Macmillan Reference Books.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Solanum melongena L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Aubergine"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obtenteur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Autofécondation []
- b) Pollinisation croisée []
- c) Hybride []
- d) Lignée endogame []
- e) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : hauteur (3)		
très basse		1 []
très basse à basse		2 []
basse	Adona, Mogi, Monstrueuse de New York	3 []
basse à moyenne		4 []
moyenne	Tudela	5 []
moyenne à haute		6 []
haute	Avan, Baluroi	7 []
haute à très haute		8 []
très haute	Nilo	9 []
5.2 Tige : pilosité (6)		
très faible	Kesia	1 []
très faible à faible		2 []
faible	Baluroi, Wase Shinkuro	3 []
faible à moyenne		4 []
moyenne	Abrivado, Bonica	5 []
moyenne à forte		6 []
forte	Mistral	7 []
forte à très forte		8 []
très forte	Black Pearl	9 []
5.3 Inflorescence : grappe (12)		
absente	Bonica	1 []
présente	Blanche ronde à oeuf	9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 Fruit : longueur (15)		
très courte	Blanche ronde à oeuf	1 []
très courte à courte		2 []
courte	Birgah	3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	Flavine, Nigral	5 []
moyenne à longue		6 []
longue	Melana, Mistral	7 []
longue à très longue		8 []
très longue	Indira	9 []
5.5 Fruit : rapport longueur/largeur (17)		
très bas	Birgah	1 []
très bas à bas		2 []
bas	Bonica	3 []
bas à moyen		4 []
moyen	Flavine	5 []
moyen à élevé		6 []
élevé	Indira, Mistral	7 []
élevé à très élevé		8 []
très élevé	Hakatanaga	9 []
5.6 Fruit : forme en section longitudinale (18)		
ovate	Beatrice	1 []
oblate	Birgah	2 []
circular	Monstrueuse de New York, Purpura	3 []
broad oblong	Scorpio	4 []
narrow cylindrical	Mirabelle, Tango	5 []
obovate	Black King	6 []
pyriform	Listada de Gandia	7 []
clavate	Baluroi, Mileda	8 []
5.7 Fruit : couleur principale de l'épiderme (23)		
blanc	Alabaster, Blanche ronde à oeuf, Lato	1 []
vert	Jewel Jade, Kermit	2 []
pourpre	Baluroi, Faselis, Jaylo, Lydia	3 []
violet	Diletta, Purpura	4 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.8 Fruit : intensité de la couleur principale de l'épiderme (24)		
très claire	Green Knight (g)	1 []
très claire à claire		2 []
claire	Bride (v), Jewel Jade (g), Thai Long Green (g)	3 []
claire à moyenne		4 []
moyenne	Leire (p), Prosperosa (v)	5 []
moyenne à foncée		6 []
foncée	Black Top (p), Kermit (g), Patio Baby (v)	7 []
foncée à très foncée		8 []
très foncée	Faselis (p)	9 []
5.9 Fruit : présence d'une couleur secondaire de l'épiderme (26)		
absente	Baluroi, Patio Baby	1 []
présente	Kermit, Listada de Gandia, Purpura	9 []
5.10 Fruit : couleur secondaire de l'épiderme (27)		
blanc	Lydia, Purpura	1 []
vert	Kermit	2 []
pourpre		3 []
violet	Rotonda bianca sfumata di rosa	4 []
5.11 Fruit : répartition de la couleur secondaire de l'épiderme (28)		
striée	Lydia	1 []
surteintée	Purpura	2 []
réticulée	Kermit	3 []
5.12 Fruit : côtes (30)		
absentes ou très faibles	Bonica	1 []
faibles	Bibo	2 []
moyennes		3 []
fortes	Black Beauty	4 []
très fortes		5 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.13 Fruit : épines sur le calice (35)		
absentes ou très petites	Freia, Lato	1 []
très petites à petites		2 []
petites	Destan	3 []
petites à moyennes		4 []
moyennes	Bonica, Rioca	5 []
moyennes à élevées		6 []
élevées	Bibo, Sultane	7 []
élevées à très élevées		8 []
très élevées		9 []
5.14 Fruit : couleur de la chair (37)		
blanc	Lato	1 []
vert	Baluroi	2 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fruit : longueur</i>	<i>1 - très courte</i>	<i>3 - courte</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

- Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

- Résistance aux parasites et aux maladies
- Type de culture :
 - - sous serre []
 - - en plein air []

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
(c) Culture de tissus	Oui []	Non []
(d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]